



Délibération n° B2024-41
du bureau syndical
Séance du 18 octobre 2024
Dossiers d'autoconsommation collective

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 09
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 11

Le dix-huit octobre deux mille vingt-quatre, à dix heures, le bureau du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le onze octobre deux mille vingt-quatre s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

Secteur d'ABERS/IROISE :

- Antoine COROLLEUR (Plourin)
- Roger TALARMAIN (Plouguin)

Secteur du CENTRE :

- Pierrot BELLEGUIC (Kergloff)

Secteur de CROZON-CHATEAULIN :

- Xavier BOREL (Le Faou)

Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :

- Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay)

Secteur de MORLAIX :

- François HAMON (Saint-Martin-des-Champs)

Secteur de QUIMPER :

- Hervé HERRY (Ergué-Gabéric) reçu pouvoir de Thomas FEREC

Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :

- Marie-José TOULLEC (Bannalec)

Collège des EPCI :

- Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes) reçu pouvoir de Jean-Yves QUERE

▪ **Services du SDEF :** Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique

Excusés : Secteur du CAP SIZUN : René SOUBEN (Mahalon), Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN : Jean-Yves QUERE (Ploudaniel) Secteur du PAYS BIGOUDEN : Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé) Secteur de QUIMPER : Thomas FEREC (Briec), Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU : Jacques RANNOU (Rospenden)

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

Dossiers d'autoconsommation collective **Délibération B2024-41**

Jacques MONFORT présente au Bureau deux dossiers pour montage d'opérations d'autoconsommation collective : Névez et Trégunc.

Projet de Névez : Centrale mise en service en septembre 2023 pour 85,8 kWc de puissance photovoltaïque installée. Le montant de cet investissement était de 131 479 € HT.

L'analyse du projet porte pour 14 consommateurs avec une consommation de 178 908 KWh. Pour atteindre un équilibre du projet sur 20 ans il faut un tarif de vente de 0,1625 €/KWh.

Projet de Trégunc : Centrale mise en attente du consuel pour mise en service. 108,54 KWh de puissance photovoltaïque installée. Le montant de cet investissement s'élève à 158 000 € HT.

L'analyse du projet porte pour 31 consommateurs avec une consommation de 498 766 KWh. Pour atteindre un équilibre du projet sur 20 ans il faut un tarif de vente de 0,14€/KWh et un taux d'ACC de 83%.

Le Bureau décide de ne pas donner suite à ces deux projets d'autoconsommation collective.

Le 27 janvier 2025

Le Président du SDEF
Antoine COROLLEUR

Le secrétaire de séance
Pierrot BELLEGUIC

